



CONCOURS DE PHOTO

BARACHOIS, notre village et son barachois

Règlements du concours

1. Organisateur du concours

Le concours *Barachois, notre village et son barachois* est organisé par le Comité de développement de Barachois et les environs (CDBE) dans le cadre de la commémoration du 350^e anniversaire de Barachois (Gaspésie, Québec, Canada).

2. But du concours

Le concours *Barachois, notre village et son barachois* a pour but de mettre en valeur la beauté du village de Barachois et du barachois de Malbaie pendant les quatre saisons tout en faisant connaître le talent des photographes qui ont en ont saisi l'essence et la magie.

Les photos seront jugées anonymement par un jury composé de partenaires locaux. Les photos sélectionnées par le jury seront présentées dans le cadre d'une exposition organisée par le CDBE au printemps et à l'été 2023 au magasin Thompson (Robin) de Barachois et publiées sur le site et les réseaux sociaux du CDBE.

3. Thèmes du concours

Les photographies soumises doivent porter sur l'un ou l'autre des trois (3) thèmes suivants, en respectant les limites du territoire visé par le concours (voir la carte ci-dessous) :

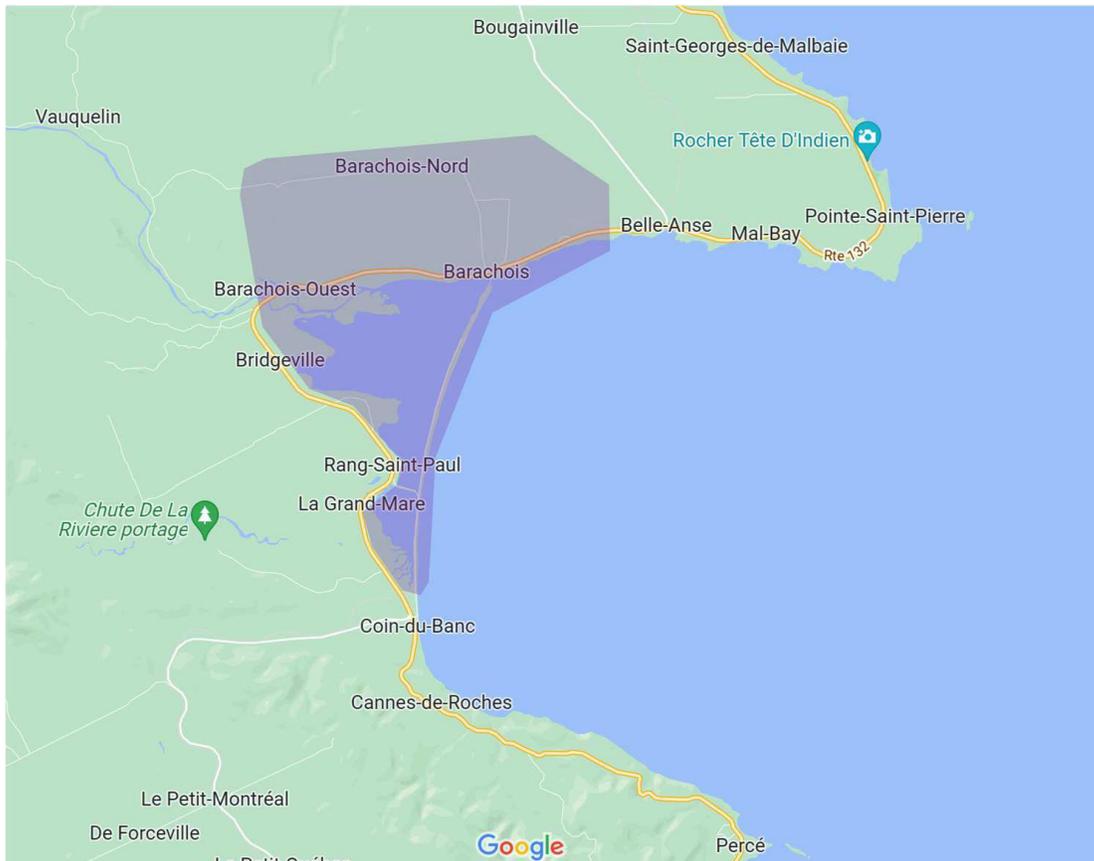
- Thème 1 (T1) **Le paysage** : une représentation du village de Barachois et/ou du barachois de Malbaie;
- Thème 2 (T2) **La faune et la flore** : une représentation d'éléments de la faune et/ou la flore;
- Thème 3 (T3) **Les activités humaines** : une représentation d'activités humaines : loisirs, commerces, services, anciens bâtiments ou vestiges, etc.

4. Territoire du concours

Pour les fins du présent concours, les limites du territoire englobant le village de Barachois et le barachois de Malbaie sont les suivantes :

- **au sud**, le Centre d'information et le bloc sanitaire au stationnement de Coin-du-Banc;
- **à l'ouest**, la route 132 dans le secteur de Bridgeville et la limite entre le village de Barachois et Bridgeville (panneau routier);

- **au nord**, le 2e rang de Barachois; et
- **à l'est**, la plage entre le Centre d'information de Coin-du-Banc et la plage de Barachois et la limite entre le village de Barachois et Belle-Anse (panneau routier).



5. Période de participation au concours

Les personnes qui souhaitent participer au concours *Barachois, notre village et son barachois* doivent soumettre leur formulaire d'inscription dûment rempli et leur(s) photo(s) respectant **entre le 1^{er} (00 h 01) et le 31 mars 2023 (23 h 59)** selon les modalités décrites à l'article 9. **Aucun formulaire d'inscription ne sera accepté après ce délai.**

6. Admissibilité

- Le concours *Barachois, notre village et son barachois* est ouvert à toutes et à tous, à l'exception
 - des membres du jury et leur conjointe ou conjoint et leurs enfants;
 - des membres du conseil d'administration du CDBE et leur conjointe ou conjoint et leurs enfants;
 - des membres du comité organisateur du 350e de et leur conjointe ou conjoint et leurs enfants;
- Les participantes et participants doivent être âgés de 12 ans et plus;
- Le parent d'un participant ou d'une participante de moins de 18 ans doit confirmer qu'il ou elle souscrit au règlement du concours.

7. Conditions de participation

- Photos prises dans le territoire délimité à l'article 4;
- Photos prises pour le concours ou au cours des 3 dernières années;
- Respect du nombre maximal de photos pouvant être soumises dans le cadre du concours;
- Toute demande de participation doit être faite selon des indications à l'article 9, notamment un formulaire d'inscription rempli au complet;
- Exclusions :
 - Photos primées dans d'autres concours;
 - Photos contenant de la nudité ou de la violence ou à caractère haineux;
 - Montages photographiques.

8. Exigences techniques

- Un maximum d'une (1) photographie par thème du concours par participante ou participant;
- Les photographies en couleurs ou en noir et blanc et en format horizontal ou vertical sont acceptées;
- Chaque photo doit :
 - avoir une résolution d'au moins 300 DPI (300 ppp);
 - avoir une dimension d'au moins 4800 pixels par 3600 pixels (format horizontal) ou 3600 pixels par 4800 pixels (format vertical);
 - être fournie en fichier JPG;
- Le nom de chaque fichier numérique doit comporter : le nom et prénom du photographe, le thème et le titre de la photo (exemple : tremblaypierre_T2_lesmouettes.jpg);
- Aucun nom, logo ou signe distinctif quelconque permettant d'identifier le photographe ne doit apparaître sur la photo;
- Les photos ne respectant pas ces critères ne seront pas soumises au jury.

9. Inscription et modalités d'envoi des photos

- Le formulaire d'inscription en ligne et les modalités d'envoi des photos se trouvent sur le site du CDBE (<https://barachois.org/>);
- Il est obligatoire de remplir le formulaire entièrement pour pouvoir participer au concours;
- Les photos doivent être transmises par WeTransfer à l'adresse suivante : barachoisphotos@gmail.com;
- Seuls des fichiers numériques seront acceptés.

10. Droit d'auteur

Chaque participante ou participant au concours *Barachois, notre village et son barachois* atteste être l'auteur et l'unique titulaire du droit d'auteur de la ou des photographies présentées et dégage le CDBE de toute poursuite qui pourrait être intentée à la suite de l'exposition et de la publication des photos.

Chaque participante ou participant atteste avoir le consentement de toute personne pouvant être identifiée apparaissant sur ses photos.

11. Permis de reproduction, publication et exposition

Droits d'utilisation : En participant au concours *Barachois, notre village et son barachois*, chaque participante ou participant autorise le CDBE à utiliser sa ou ses photos sélectionnées aux fins de promotion du concours, notamment : expositions, publications en ligne ou autres.

Le CDBE s'engage à toujours citer l'auteur de toute photographie qu'il utilisera.

12. Le jury

• Composition

Le jury du concours *Barachois, notre village et son barachois* sera composé de 5 à 10 personnes provenant de différents secteurs d'activité de la région.

• Mandat

- Sélectionner les photos qui seront retenues pour l'exposition (entre 20 et 30 photos).
- Octroyer des prix à certaines des photos sélectionnées.

• Critères de sélection

- Respect des thèmes
- Respect des exigences techniques (article 8)
- Qualité visuelle et artistique
- Qualité technique

• Anonymat des participants

- Les photos seront soumises au jury de façon anonyme.

• Diffusion des résultats

- Les résultats de la sélection des photos seront dévoilés lors de l'ouverture de l'exposition au printemps 2023, sur le site internet et les réseaux sociaux du CDBE et ainsi que sur les sites internet et réseaux sociaux des partenaires du concours;
- Le CDBE ne communiquera pas avec les participantes et participants dont la ou les photographies n'auront pas été retenues par le jury.

13. Prix et mentions

- Toutes les photographies sélectionnées par le jury seront imprimées et présentées sur un support professionnel dans le cadre de l'exposition organisée par le CDBE au magasin Thompson (Robin) de Barachois au cours du printemps et de l'été 2023;
- Le nom des photographes sera mentionné pour chaque photo sélectionnée pour l'exposition;
- Le CDBE remettra aux photographes le tirage de leur(s) photo(s) sélectionnée(s) une fois que toutes les activités de diffusion prévues par le CDBE auront été réalisées;
- Les prix décernés par le jury seront remis à l'occasion du lancement de l'exposition dont la date sera annoncée par le CDBE sur son site et ses réseaux sociaux. Pour des informations sur les prix, veuillez consulter le site <https://barachois.org/>;
- Une participante ou un participant ne peut recevoir qu'un seul prix;
- Les prix doivent être acceptés tels quels : ils ne sont ni échangeables, ni transférables, ni monnayables;
- Une mention spéciale du public sera attribuée par vote des visiteuses et visiteurs de l'exposition (vote surplace). Le résultat du vote sera publié sur le site et les réseaux sociaux du CDBE pendant les derniers jours de présentation de l'exposition.

14. Conditions générales

- Le CDBE se réserve le droit de rejeter tout formulaire d'inscription incomplet ainsi que la ou les photos qui y sont associées;
- Les renseignements personnels recueillis dans le cadre de ce concours seront seulement utilisés pour l'administration de ce concours. Aucune communication, commerciale ou autre, non liée à ce concours ne sera envoyée aux participantes et participants;
- En participant au concours, chaque participante ou participant accepte de se conformer au règlement du concours, qui peut être modifié sans préavis;
- Le CDBE se dégage de toute responsabilité se rattachant aux prix et au concours et ne fournira aucune garantie à l'égard de ceux-ci;
- Le CDBE se réserve le droit, à son entière discrétion, de remplacer un prix par un autre de valeur comparable ou par la valeur en argent dudit prix s'il ne pouvait pas être attribué au gagnant tel que décrit aux présentes pour toute raison que ce soit;
- Le CDBE n'assumera aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans tous les cas où son incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation hors de son contrôle;
- Les décisions du CDBE sont finales et sans appel.